

Questions orales

[Traduction]

L'IMPACT DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, malgré la réponse du ministre qui se réfère continuellement au Conference Board du Canada, et bien que d'autres pays appliquent une politique monétariste pour lutter contre l'inflation, une autre solution s'offre à un pays comme le Canada, c'est-à-dire sa production nationale. Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas sur-le-champ des mesures pour que notre économie fonctionne à pleine capacité et non à 75 p. 100 comme c'est le cas actuellement et refuse-t-il d'obliger des sociétés comme Toyota et Honda à fabriquer et assembler ici même au Canada les voitures qu'elles vendent chez nous?

● (1425)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, pour ce qui est des questions qui touchent aux négociations sur l'automobile avec d'autres pays, le ministre responsable du commerce international est toujours prêt à y répondre. Pour ce qui est de la situation générale de l'économie et nos capacités de production, j'ai bien indiqué au député que, tant qu'il existe un climat d'incertitude, causé précisément par ces taux d'inflation élevés, les investissements se font plus rares, la dépense se fait moins élevée, la demande se fait moins élevée aussi, donc il y a un manque d'utilisation de la capacité de production causé par ce climat d'incertitude. Si on veut réellement que la demande reprenne il faut se débarrasser de ce climat d'incertitude qui lui est causé par des hauts taux d'inflation.

* * *

[Traduction]

LES CATASTROPHES

LE NAUFRAGE DE L'OCEAN RANGER—L'ENQUÊTE EFFECTUÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait certainement que mes collègues de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse questionnent sans cesse le gouvernement sur la tragédie de l'*Ocean Ranger*. Hier soir, neuf semaines après le désastre, les Canadiens ont pu voir à la télévision une émission américaine consacrée aux audiences tenues par la garde côtière américaine à Boston. La Chambre est heureuse de constater que les Américains s'en préoccupent, mais je signale au ministre que les Canadiens sont choqués du fait que les Américains se sont hâtés d'essayer de savoir pourquoi beaucoup de Canadiens avaient perdu la vie dans cette tragédie, alors qu'au Canada on n'entamera pas d'enquête à ce sujet avant le mois d'octobre. Le ministre ne trouve-t-il pas que l'on attend trop longtemps et que c'est choquant?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le gouvernement de Terre-Neuve et le gouvernement du Canada ont chargé une

commission royale d'enquête mixte d'enquêter sur cette tragédie. Les deux gouvernements se sont mis d'accord à ce sujet et ils ont été appuyés par les députés fédéraux de tous les partis. La commission royale d'enquête est présidée par le juge en chef de Terre-Neuve, qui est entouré de cinq Terre-Neuviens qui sont très en vue. Pour le moment, la commission rassemble des renseignements et fait des études. En réalité, un membre de la commission assiste aux audiences de Boston. Je signale au député qu'il n'y a pas de raison de critiquer les membres d'une commission aussi prestigieuse.

LA COLLABORATION ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, les Canadiens en sont encore à chercher des locaux et à engager du personnel, tandis que les Américains ont déjà lancé leur enquête. A-t-on seulement tenté de mener une enquête de concert avec la garde côtière américaine, afin que cette question soit réglée immédiatement, car des personnes risqueront leur vie en mer l'hiver prochain pendant que la commission en sera encore à ses premiers balbutiements?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, d'abord, il a été établi qu'il y aurait collaboration pleine et entière entre les gouvernements canadien et américain à cet égard. Toute l'information que nous avons est à la disposition de nos amis américains et vice versa. Quant à l'enquête interne de la garde côtière américaine, nous la suivons de très près et, bien sûr, les recommandations qui en résulteront seront rendues publiques et il ne tiendra qu'au gouvernement de s'assurer que celles qu'il jugera acceptables soient mises en œuvre sans attendre le rapport de la commission royale. Mais, je le répète, notre commission royale a un mandat très vaste et tient à mener une enquête approfondie, non seulement sur la tragédie de l'*Ocean Ranger*, mais encore sur toutes les méthodes utilisées sur les appareils de forage pétrolier et les plates-formes en mer. Je crois que nous devrions accorder à la commission le temps nécessaire pour faire son travail.

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE—LA PÉTITION VISANT À RÉCLAMER DE MEILLEURS SERVICES À TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais adresser ma question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Il sait que les travaux de la commission d'enquête mixte ne débiteront pas avant le mois d'octobre. Par ailleurs, d'après la presse, celle-ci ne déposerait pas son rapport avant trois ou quatre ans. Le ministre saura également qu'hier une pétition signée par 72,000 personnes a été déposée à la Chambre. Les pétitionnaires demandaient qu'on augmente les services de recherche et de sauvetage à Terre-Neuve en les dotant notamment de deux navires de sauvetage, qui patrouilleraient le long du littoral, et d'appareils à voilure fixe, qui seconderaient les hélicoptères de sauvetage. Le ministre est-il prêt, au nom du gouvernement, à agir sur-le-champ avant que l'insuffisance des services ne coûtent d'autres vies humaines?